

A Lully, ne manquez pas l'apéro de fin des vendanges...

le 14 octobre de 18h à 19h30 devant le parvis de l'église



Les vendanges ont eu lieu plus tôt cette année, et la récolte est terminée.

Les Vignerons de Lully et la Municipalité vous convient à un petit apéritif, offert par la Municipalité, le **vendredi 14 octobre de 18h à 19h30** devant le parvis de l'église. A cette occasion vous aurez la possibilité de déguster quelques-uns des vins produits par nos quatre vignerons.

Cette année encore, la vigne du Clos de la Meirette n'a pas produit de raisins. Nous l'avons remplacée par un nouveau cépage Divico mis au point par la station fédérale de Changins. Il nous faudra cependant attendre encore une année ou deux avant de pouvoir déguster notre nouveau nectar...

Venez nombreux et... santé à vous !

La Municipalité

... et le résultat du concours photos *Lully aux mille facettes*

Suite au concours photo de l'an dernier, 23 photographes amatrices et amateurs ont transmis 61 photos de notre village. La Municipalité les remercie toutes et tous pour leur participation et la qualité de leurs clichés.

Le résultat du concours sera dévoilé **vendredi 14 octobre vers 18h30**, dans le cadre de l'apéro des vignerons.

Les photos primées seront affichées dans l'escalier conduisant à l'étage du bâtiment communal.

Alors, une fois encore, venez nombreux !



Campagne d'arrachage des haies de lauriers

Le canton subventionne l'arrachage des haies de lauriers dans les communes. Les propriétaires intéressés peuvent s'annoncer auprès de la commune jusqu'au 15 novembre 2022 (conditions de participation sur notre site internet : www.lully.ch).